

**ÉTUDE DES DEMANDES DE PERMIS DE DÉMOLITION
27 AOÛT 2019
ERRATUM**

PRENEZ AVIS que le numéro civique de l'immeuble situé sur la rue Richardson qui figurait dans l'avis public qui a paru dans l'édition du 8 août 2019 du journal La Voix Pop aurait dû être le suivant :

1740, rue Richardson (partie arrière)

La séance du *Comité d'étude des demandes de permis de démolition* aura lieu à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage, selon le déroulement suivant :

19 h : 1740, rue Richardson (partie arrière)
19 h 45 : 5815, boulevard Monk

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître son opposition écrite et motivée au Secrétaire d'arrondissement, 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal, Québec, H4C 2K4 ou à l'adresse courriel suivante : greffesud-ouest@ville.montreal.qc.ca .Toute personne intéressée peut aussi se faire entendre par le *Comité* lors de cette séance.

Montréal, le 8 août 2019

La secrétaire d'arrondissement substitut
Daphné Claude